Envoyé en préfecture le 02/03/2026
Reçu en préfecture le 02/03/2026
Publié le
ID : 029-212901342-20260224-DEL924226SPRAVE-DE

EXTRAIT SEANCE CONSEIL MUNICIPAL du 24 février 2026

Nombre de Conseillers :

En exercice : 14
Présents-représentés : 12
Votants : 12

Date de **convocation :**
19 février 2026

Le vingt quatre février de l'an deux mille vingt six à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal, s'est légalement réuni à la mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Antoine GABRIELE, Maire de Locronan.

Etaient présents : Monsieur Antoine GABRIELE, Maire, Monsieur Jean-Luc LECLERCQ Adjoint, Madame Claudine KERBRAT, Adjointe, Madame Christiane BILLEBEAUD, Monsieur Ludovic KERLOCH, Madame Stéphanie MERMET, Madame Eliane BRELIVET, Madame Célia BONIZEC, Monsieur Sylvain PRÉ

Procurations : Madame Chloé VERNIOLLE a donné procuration à Madame Eliane BRELIVET , Monsieur Pierre Marc BUTTY a donné procuration à Monsieur Antoine GABRIELE, Monsieur Jean-Marie PRÉ a donné procuration à Madame Célia BONIZEC

Absents : Mr Erwan PIANEZZA, Monsieur Marc PENSEC

Secrétaire de séance : Madame Célia BONIZEC

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.
Le procès-verbal de la séance du 18 décembre 2025 est approuvé à l'unanimité des membres du Conseil Municipal

Ordre du jour :

-Modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme
-SDEF : autorisation de signature de 5 conventions
-signature d'une convention avec Objectif Emploi Solidarité
-Marché de Maitrise d'œuvre de l'Eglise –Attribution
-Comptes Financiers uniques 2025 –adoption pour la Commune et l'ALSH
-Renouvellement adhésion, à l'ANETT, à l'AMF 29, à la Banque alimentaire, à la Fondation du patrimoine aux Plus beaux villages de France, aux Petites Cités de Caractère, au FIA (Finistère Ingénierie Assistance) pour 2026, Océade et au CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement)
- Subvention budget ALSH
-Subvention budget CCAS
-SPR-autorisation de signature d'un avenant
-Projet nouvelle affectation des bâtiments situés au 07 rue du Four
-travaux cimetière –autorisation de signature
-avenant n) 1 terideal chantier Site exception kerguenole – nouveau devis à signer avec terideal pour prestations différées
-Affectation des résultats de l'exercice 2025 (COMMUNE ET ALSH) SOUS RESERVE ADOPTION DES CFU
-Vote des taux d'imposition pour 2026
Information sur les rémunérations des élus dans le cadre de leurs fonctions et les frais de déplacements induits
-Reprise anticipée des résultats prévisionnels et projet affectation de résultats , uniquement si CFU non adoptés (commune et Alsh)
- Vote des budgets 2026 (COMMUNE ET ALSH)
-stage de 4è –autorisation de signature d'une convention avec le Collège Saint jean baptiste à Quimper
-affaires diverses- infos diverses

Envoyé en préfecture le 02/03/2026
Reçu en préfecture le 02/03/2026
Publié le
ID : 029-212901342-20260224-DEL924226SPRAVE-DE

9–2026-2402-9-SPR-AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN AVENANT

Monsieur Le Maire informe les élus que de nouvelles réunions doivent être programmées pour que les travaux d'écritures des documents du futur SPR qui sera appliqué, puissent se dérouler dans des conditions optimales.
Des réunions d'informations supplémentaires seront programmées, pour entre autres :

- Répondre aux besoins de travail sur le règlement écrit = 1 réunion
- informer la nouvelle équipe municipale avant arrêt du projet = 1 réunion
- préparer les nouveaux élus à la présentation du dossier arrêté à la Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture (CRPA) = 1 réunion
- aider la collectivité à rédiger le mémoire en réponse aux questions du commissaire enquêteur = 1 réunion
- analyser les éventuelles modifications apportées au projet après enquête publique et avant approbation complémentaires = 1 réunion

Monsieur Le Maire vous a adressé le projet d'avenant d'un montant de : 3 900€ TTC

- Rappel : Montant initial du marché public :
  - Taux de la TVA : 20%
  - Montant HT : 55 850.00 €
  - Montant TTC : 67 020.00 €

- Nouveau montant du marché public :
  - Taux de la TVA : 20%
  - Montant HT : 59 100.00 €
  - Montant TTC : 70 920.00 €

Compte tenu de ces éléments, il est proposé d'autoriser Monsieur Le Maire à signer l'avenant sus évoqué avec :

Le groupement d'entreprises :

Mandataire : BE-AUA
168 rue George Sand
37000 TOURS
be-aua@be-aua.com
02.47.05.23.00
SIRET : 439 030 958 00078

Cotraitant : DE LONG EN LARGE
11 rue Paul Bellamy
44000 NANTES
paysage@delongenlarge.fr
09.82.38.25.55
SIRET : 509 611 141 00045

Envoyé en préfecture le 02/03/2026
Reçu en préfecture le 02/03/2026
Publié le
ID : 029-212901342-20260224-DEL924226SPRAVE-DE

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,
Autorise Monsieur Le Maire à signer l'avenant 1 sus évoqué

VOTE DU CONSEIL			
	Pour	**Contre**	**Abstention**
Signature avenant 1 marché SPR	**12**	**0**	**0**

Pour extrait certifié Conforme,
Le Maire, Antoine GABRIELE

